

Achats d'un produit emballage perimé

Par Chotard xavier, le 25/02/2017 à 06:49

Bonjours a tous. J'ai acheté un pack de lait chez Leclerc ce week end et en preparant mon petit dejeuner j'ai decouvert des petites larves en dessous du pack entre l'emballage et les briques (donc cela ne provenait en aucun cas de mon appartement). Sauf que moi et ma conjointe en avions deja consommés 2 Briques! Que faire? Est ce que je peux porter plainte? Est ce qu'il y a une loi sur ca? Merci de votre attention.